

Coup de pouce 4e

Objectifs

L'objectif du dispositif est de permettre à l'élève d'entrer dans les apprentissages et dans un cercle vertueux en travaillant notamment sur la confiance en soi.

☞ **Donner envie à l'élève de s'investir dans sa scolarité en lui redonnant confiance en lui et ses capacités :**

- Travailler sur ce qui est en train d'être fait en cours en français, histoire-géographie, mathématiques, sciences-physiques et EPS avec des approches différentes et individualisées sur 6 semaines.
- Travailler sur les bases, les lacunes de chacun afin de permettre une réappropriation des notions par les élèves.
- Apprendre à gérer son stress et ses émotions, à connaître et apprécier son corps et acquérir le goût de l'effort et du dépassement de soi.
- Donner du sens à ce qui est appris en travaillant notamment autour d'un projet particulier pendant la session.

☞ **Travail sur la méthodologie :**

- Apprendre à apprendre, par exemple au travers des repères d'histoire-géographique à apprendre, présenter un cahier pour mieux apprendre...
- Travailler sur les différents types de mémoire (et les cartes heuristiques par exemple).
- Comprendre une consigne.
- Travailler sur des exercices de réécriture en français par exemple, refaire des évaluations, etc.

☞ **Pédagogie d'anticipation :**

- Travailler sur les prérequis des séances qui seront abordés en classe lors des cours suivants ;
- Savoir s'organiser, prioriser et anticiper les devoirs à la maison ou sur table ;
- Préparer des épreuves communes et préparer les futures évaluations, réviser et préparer de manière intensive le devoir commun et l'oral de 4^e (en fonction des dates choisies);
- Préparer l'année de 3^e (recherche de stage et candidature, anticipation de notions du programme de 3^e, travail sur le projet d'orientation...)

Qui ?

Le dispositif « Coup de pouce » s'adresse aux élèves dont le niveau est fragile ou moyen, et non à celles ou ceux en voie de décrochage scolaire, auxquels les dispositifs d'aide aux devoirs et accompagnements éducatifs ne suffiraient pas à les remobiliser. Le GPDS et les équipes enseignantes et d'éducation ciblent les élèves relevant du dispositif. Pour les 1ères sessions, les élèves sont ciblé.e.s lors de conseils de classe de 5^e du 3^{ème} trimestre. Les responsables légaux devront formellement donner leur accord (« contrat famille »).

Comment ?

1. **Un dispositif interne organisé en 4 sessions sur l'année:** Les élèves sont pris.e.s en charge, dans le cadre d'un emploi du temps défini, par les enseignant.e.s investi.e.s dans le projet et l'assistant.e pédagogique une journée par semaine pendant 6 à 7 semaines, de vacances à vacances.
2. **Deux groupes de classes de 4^{ème} mobilisés une journée par semaine,** les élèves de 4^e1, 4^e3 et 4^e6 sont pris.e.s en charge le lundi entre 9h et 15h30 et les 4^e2, 4^e4 et 4^e 5 le jeudi entre 10h et 16h30. Ces élèves sont particulièrement suivi.e.s par la coordinatrice-enseignante du dispositif, Mme Pradoura, sur les mêmes principes que ceux du tutorat. **Un groupe comprend de 6 à 10 élèves** sélectionné.e.s par les professeur.e.s principaux, en lien avec leur équipe, Mme Milleville, la CPE-RDS, la psychologue de l'éducation nationale ainsi que le pôle médico-social.
3. **Une salle dédiée : la salle 108, que les élèves pourront s'approprier et décorer afin de favoriser le sentiment d'appartenance...).**

Concrètement :

- Mme Pradoura, en tant que référente du dispositif, ainsi que –dans la mesure du possible- l'équipe d'enseignants volontaires et la CPE-RDS, Mme Milleville, rencontreront les élèves avant le début de la session afin de présenter le projet et l'EDT.
- Le/la professeur.e principal.e est chargé.e du suivi de ses élèves et de faire le lien avec les enseignant.e.s du dispositif. Les élèves choisiront un.e tuteur/tutrice parmi leurs pairs afin de rattraper les cours desquels ils seront temporairement sortis.
- Les enseignant.e.s du dispositif se mettront en lien avec leurs collègues de la même discipline afin de travailler le contenu des cours et d'anticiper les évaluations/chapitres abordés par la suite.
- Les élèves auront un **carnet de bord** à remplir afin de cibler leurs difficultés et leurs progrès. Les élèves devront présenter une « **fiche de suivi pédagogique** » aux enseignant.e.s tout au long de la session.
- Mme Pradoura, enseignante référente, Mme Milleville, CPE-RDS ainsi que Mme Chancelade, Principale-adjointe, feront un bilan de fin de session la 6^e semaine avec les élèves, et un retour aux professeurs principaux ainsi qu'au GPDS avec les préconisations requises pour la suite (accompagnement éducatif, dispositif relais, aide aux devoirs, tutorat, pédagogie différenciée, EDT aménagé...).
- Un bulletin spécifique** au dispositif est remis aux familles en même temps que le bulletin trimestriel, une appréciation dans un espace dédié est également notée sur ce dernier.